COMMISSION RÉGIONALE DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES SAISON 2023-2024 PROCÈS-VERBAL N°01

Mardi 12 septembre 2023
Ligue de Football de Normandie

Présents : MM. BERLY Jean-Michel, ANDEOLE Éric, CHAPILLON Jean-Claude, LEFEBVRE Christian, BENOIT Raymond, ROUELLE Maurice

Excusés : /

Assiste : Ophélia Dreux, Secrétaire administrative

La prochaine réunion le 16 octobre 2023

Les décisions de ce P.V de la CRTIS doivent être validées par le GT de la Commission Fédérale des Terrains & Installations Sportives pour être exécutoires

PV CRTIS N°10 saison 2022-2023 est validé

Attention :
Les dossiers sont à retourner au plus tard le mercredi 11 octobre 2023

Référent éclairage : Monsieur Christian LEFEBVRE
Référent surface de jeu : Monsieur Jean-Michel BERLY

1. CLASSEMENTS

1.1. Classements initiaux :

- **GRENTHEVILLE**

STADE MUNICIPAL – NNI 143190101
Cette installation n'a jamais été classée.

La Commission Régionale des Terrains et des Installations prend connaissance de la demande de confirmation de classement T5 PN.

Au regard des éléments transmis, la CRTIS propose le classement de l'installation en niveau T6 PN jusqu'au 12/09/2033.

1.2. Confirmations de niveau de classement :

- **SAINT ANDRE SUR ORNE**

STADE ROGER BRION – NNI 145560101
Cette installation a été classée Niveau T5 PN jusqu'au 22/01/2023

La Commission Régionale des Terrains et des Installations prend connaissance de la demande de classement en T5 PN.

La CRTIS demande à la CDTIS d'organiser la visite de l'installation en vue de son classement.

- **SOUMONT SAINT QUENTIN**

STADE LES GUEULES ROUGES 1 – NNI 146780201
Cette installation a été classée Niveau T5 PN jusqu'au 28/11/2022

La Commission Régionale des Terrains et des Installations prend connaissance de la demande de classement en T5 PN.

La CRTIS demande à la CDTIS d'organiser la visite de l'installation en vue de son classement.

1.3. Changements de niveau de classement :

- **SAINT SYLVAIN**

STADE DE MME CHARLES GERMAIN– NNI 146590101
Cette installation a été classée T7 jusqu'au 11/04/2023.

La Commission Régionale des Terrains et des Installations reprend le dossier suite à la visite effectué le 12/08/2023 par M. CHAPILLON, Président de la CDTIS.

Au regard des éléments transmis, la CRTIS prend note que le dispositif constructif ne permet pas d'augmenter les surfaces des vestiaires existants et que la collectivité a le projet de réaliser de nouveaux vestiaires dans sa mandature, elle propose le classement de l'installation en niveau T6 PN jusqu'au 12/09/2033.

2. INSTALLATIONS ÉQUIPÉES D'UN TERRAIN EN GAZON SYNTHÉTIQUE

2.1. Classements provisoires : T7 Prov R.A.S

2.2. Classements Niveaux T4 SYN, T5 SYN, T6 SYN, T7 SYN. : R.A.S
2.3. Classements Niveaux Foot A8, Foot A5. : R.A.S
2.4. Tests in situ de maintien de classement. : R.A.S

3. RETRAIT DE CLASSEMENT

- **AVENAY**

STADE MUNICIPAL – NNI 140340101
Cette installation n'a jamais été classée

Au regard des informations transmises par la CDTIS, la CRTIS propose le Retrait de classement de l'installation.

L'absence de classement ne permet pas l'organisation de compétitions.

- **BAYEUX**

PLAINE DE JEUX DE LITTRY – NNI 140470701
Cette installation n'a jamais été classée

Au regard des informations transmises par la CDTIS, la CRTIS propose le Retrait de classement de l'installation.

L'absence de classement ne permet pas l'organisation de compétitions.

- **BAYEUX**

STADE NIHAULT 2 – NNI 140470502
Cette installation n'a jamais été classée

Au regard des informations transmises par la CDTIS, la CRTIS propose le Retrait de classement de l'installation.

L'absence de classement ne permet pas l'organisation de compétitions.

- **BERNIERES SUR MER**

STADE MUNICIPAL – NNI 140660101
Cette installation n'a jamais été classée

Au regard des informations transmises par la CDTIS, la CRTIS propose le Retrait de classement de l'installation.

L'absence de classement ne permet pas l'organisation de compétitions.

- **BIEVILLE BEUVILLE**

STADE MICHEL LAPERSONNE – NNI 140680101
Cette installation n'a jamais été classée

Au regard des informations transmises par la CDTIS, la CRTIS propose le Retrait de classement de l'installation.

L'absence de classement ne permet pas l'organisation de compétitions.

- **BLAINVILLE SUR ORNE**

STADE RENAULT VI – NNI 140760201

Cette installation a été classée T7 PN jusqu'au 13/03/1992

Au regard des informations transmises par la CDTIS, la CRTIS propose le Retrait de classement de l'installation.

L'absence de classement ne permet pas l'organisation de compétitions.

- **BONS TASSILLY**

STADE DE LA CROIX SOLEIL – NNI 140880101
Cette installation n'a jamais été classée

Au regard des informations transmises par la CDTIS, la CRTIS propose le Retrait de classement de l'installation.

L'absence de classement ne permet pas l'organisation de compétitions.

- **BUCEELS**

STADE MARCEL LIOCARD – NNI 141110101
Cette installation n'a jamais été classée

Au regard des informations transmises par la CDTIS, la CRTIS propose le Retrait de classement de l'installation.

L'absence de classement ne permet pas l'organisation de compétitions.

- **CAEN**

STADE ABBÉ ROBERT QUILLARD – NNI 141181201
Cette installation n'a jamais été classée

Au regard des informations transmises par la CDTIS, la CRTIS propose le Retrait de classement de l'installation.

L'absence de classement ne permet pas l'organisation de compétitions.

- **CAEN**

STADE DES SAPEURS POMPIERS – NNI 141181501
Cette installation n'a jamais été classée

Au regard des informations transmises par la CDTIS, la CRTIS propose le Retrait de classement de l'installation.

L'absence de classement ne permet pas l'organisation de compétitions.

- **CARPIQUET**

STADE MUNICIPAL – NNI 141370101
Cette installation n'a jamais été classée

Au regard des informations transmises par la CDTIS, la CRTIS propose le Retrait de classement de l'installation.

L'absence de classement ne permet pas l'organisation de compétitions.

- **CASTILLON**

STADE NOEL CATHERINE – NNI 141400101
Cette installation n'a jamais été classée

Au regard des informations transmises par la CDTIS, la CRTIS propose le Retrait de classement de l'installation.

L'absence de classement ne permet pas l'organisation de compétitions.

- **CHAMP DU BOULT**

STADE MUNICIPAL – NNI 141510101
Cette installation n'a jamais été classée

Au regard des informations transmises par la CDTIS, la CRTIS propose le Retrait de classement de l'installation.

L'absence de classement ne permet pas l'organisation de compétitions.

- **COLLEVILLE MONTGOMERY**

STADE C. & L. LEGRAND 2 – NNI 141660102
Cette installation n'a jamais été classée

Au regard des informations transmises par la CDTIS, la CRTIS propose le Retrait de classement de l'installation.

L'absence de classement ne permet pas l'organisation de compétitions.

- **COLOMBELLES**

STADE MICHEL HIDALGO 2 – NNI 141670202
Cette installation a été classée T7 PN jusqu'au 01/01/1999

Au regard des informations transmises par la CDTIS, la CRTIS propose le Retrait de classement de l'installation.

L'absence de classement ne permet pas l'organisation de compétitions.

- **COLOMBELLES**

STADE MICHEL HIDALGO 3 – NNI 141670203
Cette installation a été classée T7 PN jusqu'au 01/01/1997

Au regard des informations transmises par la CDTIS, la CRTIS propose le Retrait de classement de l'installation.

L'absence de classement ne permet pas l'organisation de compétitions.

- **CONDE SUR SEULLES**

STADE LE DOUET – NNI 141750101
Cette installation n'a jamais été classée

Au regard des informations transmises par la CDTIS, la CRTIS propose le Retrait de classement de l'installation.

L'absence de classement ne permet pas l'organisation de compétitions.

- **CORMOLAIN**

STADE HELENE JONCHERY – NNI 141820101
Cette installation n'a jamais été classée

Au regard des informations transmises par la CDTIS, la CRTIS propose le Retrait de classement de l'installation.

L'absence de classement ne permet pas l'organisation de compétitions.

- **CROUAY**

STADE MUNICIPAL – NNI 142090101
Cette installation n'a jamais été classée

Au regard des informations transmises par la CDTIS, la CRTIS propose le Retrait de classement de l'installation.

L'absence de classement ne permet pas l'organisation de compétitions.

- **DIVES SUR MER**

STADE HOWMET NORMANDIE – NNI 142250201
Cette installation n'a jamais été classée

Au regard des informations transmises par la CDTIS, la CRTIS propose le Retrait de classement de l'installation.

L'absence de classement ne permet pas l'organisation de compétitions.

- **ESCOVILLE**

STADE MUNICIPAL – NNI 142460101
Cette installation n'a jamais été classée

Au regard des informations transmises par la CDTIS, la CRTIS propose le Retrait de classement de l'installation.

L'absence de classement ne permet pas l'organisation de compétitions.

- **FONTAINE ETOUPEFOUR**

STADE JULES QUESNEL 2 – NNI 142740102
Cette installation n'a jamais été classée

Au regard des informations transmises par la CDTIS, la CRTIS propose le Retrait de classement de l'installation.

L'absence de classement ne permet pas l'organisation de compétitions.

- **FONTENERMONT**

STADE MUNICIPAL – NNI 142790101
Cette installation n'a jamais été classée

Au regard des informations transmises par la CDTIS, la CRTIS propose le Retrait de classement de l'installation.

L'absence de classement ne permet pas l'organisation de compétitions.

- **FRENOUVILLE**

STADE MUNICIPAL – NNI 142870101
Cette installation n'a jamais été classée

Au regard des informations transmises par la CDTIS, la CRTIS propose le Retrait de classement de l'installation.

L'absence de classement ne permet pas l'organisation de compétitions.

- **GRAINVILLE LANGANNERIE**

STADE MUNICIPAL – NNI 143100101
Cette installation n'a jamais été classée

Au regard des informations transmises par la CDTIS, la CRTIS propose le Retrait de classement de l'installation.

L'absence de classement ne permet pas l'organisation de compétitions.

- **HOULGATE**

STADE CENTRE SPORTIF NORMANDIE 2 – NNI 143380202
Cette installation n'a jamais été classée

Au regard des informations transmises par la CDTIS, la CRTIS propose le Retrait de classement de l'installation.

L'absence de classement ne permet pas l'organisation de compétitions.

- **LA CAMBE**

STADE MUNICIPAL – NNI 141240101
Cette installation n'a jamais été classée

Au regard des informations transmises par la CDTIS, la CRTIS propose le Retrait de classement de l'installation.

L'absence de classement ne permet pas l'organisation de compétitions.

- **LANTHEUIL**

STADE MUNICIPAL – NNI 143550101
Cette installation n'a jamais été classée

Au regard des informations transmises par la CDTIS, la CRTIS propose le Retrait de classement de l'installation.

L'absence de classement ne permet pas l'organisation de compétitions.

- **LE BREUIL EN AUGE**

STADE MAURICE LEGRAND – NNI 141020101
Cette installation n'a jamais été classée

Au regard des informations transmises par la CDTIS, la CRTIS propose le Retrait de classement de l'installation.

L'absence de classement ne permet pas l'organisation de compétitions.

- **LISIEUX**

STADE HENRI DUJARDIN 2 – NNI 143660202
Cette installation n'a jamais été classée

Au regard des informations transmises par la CDTIS, la CRTIS propose le Retrait de classement de l'installation.

L'absence de classement ne permet pas l'organisation de compétitions.

- **LIVRY PARFOURU**

STADE NICOLAS MONCOMBLE – NNI 143720101
Cette installation n'a jamais été classée

Au regard des informations transmises par la CDTIS, la CRTIS propose le Retrait de classement de l'installation.

L'absence de classement ne permet pas l'organisation de compétitions.

- **MAGNY LA CAMPAGNE**

STADE MUNICIPAL – NNI 143860101
Cette installation n'a jamais été classée

Au regard des informations transmises par la CDTIS, la CRTIS propose le Retrait de classement de l'installation.

L'absence de classement ne permet pas l'organisation de compétitions.

- **MAISONCELLES SUR AJON**

STADE MUNCIPAL – NNI 143900101
Cette installation n'a jamais été classée

Au regard des informations transmises par la CDTIS, la CRTIS propose le Retrait de classement de l'installation.

L'absence de classement ne permet pas l'organisation de compétitions.

- **MARTRAGNY**

STADE MUNICIPAL – NNI 144060101
Cette installation n'a jamais été classée

Au regard des informations transmises par la CDTIS, la CRTIS propose le Retrait de classement de l'installation.

L'absence de classement ne permet pas l'organisation de compétitions.

- **OSMANVILLE**

STADE MUNICIPAL – NNI 144800101
Cette installation n'a jamais été classée

Au regard des informations transmises par la CDTIS, la CRTIS propose le Retrait de classement de l'installation.

L'absence de classement ne permet pas l'organisation de compétitions.

- **PERRIERES**

STADE MICHEL TODESCO – NNI 144970101
Cette installation n'a jamais été classée

Au regard des informations transmises par la CDTIS, la CRTIS propose le Retrait de classement de l'installation.

L'absence de classement ne permet pas l'organisation de compétitions.

- **PONT D'OUILLY**

STADE RENÉ VALLÉE – NNI 147640101
Cette installation n'a jamais été classée

Au regard des informations transmises par la CDTIS, la CRTIS propose le Retrait de classement de l'installation.

L'absence de classement ne permet pas l'organisation de compétitions.

- **PONT FARCY**

STADE BELLEVUE – NNI 145130101
Cette installation n'a jamais été classée

Au regard des informations transmises par la CDTIS, la CRTIS propose le Retrait de classement de l'installation.

L'absence de classement ne permet pas l'organisation de compétitions.

- **PONT L'EVEQUE**

STADE DES HUNIERES – NNI 145140201
Cette installation n'a jamais été classée

Au regard des informations transmises par la CDTIS, la CRTIS propose le Retrait de classement de l'installation.

L'absence de classement ne permet pas l'organisation de compétitions.

- **SEPT FRERES**

STADE DU BOURG – NNI 146710101
Cette installation n'a jamais été classée

Au regard des informations transmises par la CDTIS, la CRTIS propose le Retrait de classement de l'installation.

L'absence de classement ne permet pas l'organisation de compétitions.

- **SOULEUVRE EN BOCAGE**

STADE RENE HENRY – NNI 140610501
Cette installation n'a jamais été classée

Au regard des informations transmises par la CDTIS, la CRTIS propose le Retrait de classement de l'installation.

L'absence de classement ne permet pas l'organisation de compétitions.

- **SOUMONT SAINT QUENTIN**

STADE JOSEPH LARUE – NNI 146780101
Cette installation n'a jamais été classée

Au regard des informations transmises par la CDTIS, la CRTIS propose le Retrait de classement de l'installation.

L'absence de classement ne permet pas l'organisation de compétitions.

- **SAINT AUBIN DES BOIS**

STADE MUNICIPAL – NNI 145590101
Cette installation n'a jamais été classée

Au regard des informations transmises par la CDTIS, la CRTIS propose le Retrait de classement de l'installation.

L'absence de classement ne permet pas l'organisation de compétitions.

- **SAINT CONTEST**

STADE MUNICIPAL – NNI 145660101
Cette installation n'a jamais été classée

Au regard des informations transmises par la CDTIS, la CRTIS propose le Retrait de classement de l'installation.

L'absence de classement ne permet pas l'organisation de compétitions.

- **SAINT DENIS DE MERE**

STADE DE LA POMMERAIE – NNI 145720101
Cette installation n'a jamais été classée

Au regard des informations transmises par la CDTIS, la CRTIS propose le Retrait de classement de l'installation.

L'absence de classement ne permet pas l'organisation de compétitions.

- **SAINT GATIEN DES BOIS**

STADE MUNICIPAL – NNI 145780101
Cette installation n'a jamais été classée

Au regard des informations transmises par la CDTIS, la CRTIS propose le Retrait de classement de l'installation.

L'absence de classement ne permet pas l'organisation de compétitions.

- **SAINT MARTIN DE LA LIEUE**

STADE PIERRE DELPINE – NNI 146250101
Cette installation n'a jamais été classée

Au regard des informations transmises par la CDTIS, la CRTIS propose le Retrait de classement de l'installation.

L'absence de classement ne permet pas l'organisation de compétitions.

- **SUBLES**

STADE DES LONGS SILLONS – NNI 146790101
Cette installation n'a jamais été classée

Au regard des informations transmises par la CDTIS, la CRTIS propose le Retrait de classement de l'installation.

L'absence de classement ne permet pas l'organisation de compétitions.

- **TOUR EN BESSIN**

STADE MUNICIPAL – NNI 147000101
Cette installation n'a jamais été classée

Au regard des informations transmises par la CDTIS, la CRTIS propose le Retrait de classement de l'installation.

L'absence de classement ne permet pas l'organisation de compétitions.

- **VER SUR MER**

STADE OCTAVE POTIN – NNI 147390101
Cette installation n'a jamais été classée

Au regard des informations transmises par la CDTIS, la CRTIS propose le Retrait de classement de l'installation.

L'absence de classement ne permet pas l'organisation de compétitions.

- **VERSON**

STADE MUNICIPAL 2 – NNI 147380202
Cette installation n'a jamais été classée

Au regard des informations transmises par la CDTIS, la CRTIS propose le Retrait de classement de l'installation.

L'absence de classement ne permet pas l'organisation de compétitions.

- **VILLERS CANIVET**

STADE LOUIS LAFAYE – NNI 147530101
Cette installation n'a jamais été classée

Au regard des informations transmises par la CDTIS, la CRTIS propose le Retrait de classement de l'installation.

L'absence de classement ne permet pas l'organisation de compétitions.

- **VILLONS LES BUISSONS**

STADE COMMUNAL – NNI 147580101
Cette installation n'a jamais été classée

Au regard des informations transmises par la CDTIS, la CRTIS propose le Retrait de classement de l'installation.

L'absence de classement ne permet pas l'organisation de compétitions.

- **VIRE EN NORMANDIE**

STADE ANDRE MOGIS 1 – NNI 147620201
Cette installation n'a jamais été classée

Au regard des informations transmises par la CDTIS, la CRTIS propose le Retrait de classement de l'installation.

L'absence de classement ne permet pas l'organisation de compétitions.

- **VIRE EN NORMANDIE**

STADE ANDRE MOGIS 2 – NNI 147620202
Cette installation n'a jamais été classée

Au regard des informations transmises par la CDTIS, la CRTIS propose le Retrait de classement de l'installation.

L'absence de classement ne permet pas l'organisation de compétitions.

- **VIRE EN NORMANDIE**

STADE MUNICIPAL 3 – NNI 147620701
Cette installation n'a jamais été classée

Au regard des informations transmises par la CDTIS, la CRTIS propose le Retrait de classement de l'installation.

L'absence de classement ne permet pas l'organisation de compétitions.

4. DEMANDES D'AVIS PRÉALABLES

4.1. Installations équipées d'un terrain en gazon synthétique. : R.A.S

4.2. Installations équipées d'un arrosage : R.A.S

4.3. Installations équipées d'un terrain en gazon naturel : R.A.S

5. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS FUTSAL

6. PROCÈS -+ VERBAL DE LA COMMISSION DE SÉCURITÉ ET ARRÊTÉ D'OUVERTURE AU PUBLIC

7. AFFAIRES DIVERSES

8. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE

8.1. Classements fédéraux initiaux éclairages : R.A.S

8.2. Confirmation de classement éclairage :

- **CAEN**

STADE MICHEL D'ORNANO – NNI 141180101
Cet éclairage a été classé E4 jusqu'au 19/05/2023

La Commission Régionale des Terrains et des Installations prend connaissance de la demande de classement E1.

- Relevé d'éclairement en date du 04.09.2023 :
  - Éclairement moyen : 1993 Lux
  - Facteur d'uniformité U1h : 0.68
  - Facteur d'uniformité U2h : 0.88

Au regard des éléments transmis, la CRTIS transmets le dossier à la CFTIS pour décision.

- **CAEN**

STADE DE VENOIX 3 – NNI 141180603
Cet éclairage a été classé E5 jusqu'au 17/01/2024

La Commission Régionale des Terrains et des Installations prend connaissance de la demande de classement E5.

- Relevé d'éclairement en date du 04.09.2023 :
  - Éclairement moyen : 294 Lux
  - Facteur d'uniformité U1h : 0.52
  - Facteur d'uniformité U2h : 0.66

Au regard des éléments transmis, la CRTIS la CRTIS propose le classement de l'éclairage au niveau E5 pour jusqu'au 12/09/2025.

- **VIRE NORMANDIE**

STADE PIERRE COMPTE 1 – NNI 147620101
Cet éclairage a été classé E4 jusqu'au 28/09/2024

La Commission Régionale des Terrains et des Installations prend connaissance de la demande de classement E4.

- Relevé d'éclairement en date du 26.07.2023 :
  - Éclairement moyen : 364 Lux
  - Facteur d'uniformité U1h : 0.57
  - Facteur d'uniformité U2h : 0.73

Au regard des éléments transmis, la CRTIS transmets le dossier à la CFTIS pour décision.

8.3. Avis préalable éclairage : R.A.S

8.4. Affaires diverses éclairage : R.A.S

1. CLASSEMENTS

1.1. Classements initiaux :

- **LES ANDELYS**

PARC DES SPORTS RENE TOMASINI 3 – NNI 270160103
Cette installation n'a jamais été classée.

La Commission Régionale des Terrains et des Installations prend connaissance de la demande initiale de classement T7 et des documents transmis :
- Plan de masse
- AOP du 21.05.2003

Au regard des éléments transmis, la CRTIS propose le classement de l'installation en niveau T7 PN jusqu'au 12 /09/2033.

1.2. Confirmation de niveau de classement :

- **LES ANDELYS**

PARC DES SPORTS RENE TOMASINI 1 – NNI 270160101
Cette installation a été classée Niveau T5 PN jusqu'au 22/03/2026

La Commission Régionale des Terrains et des Installations prend connaissance de la demande de confirmation de classement T5 et des documents transmis :
- Rapport de visite du 1 juillet 2023 effectué par M. LEBRET et M. CANTAIS, Président et membre de la Commission Départemental des Terrains et Installations Sportives.
- Plan de masse
- AOP du 21.05.2003

La CRTIS constate une longueur de l'aire de jeu (110m) non réglementaire (105m).
Au regard des éléments transmis, la CRTIS propose le classement de l'installation en niveau T5 PN jusqu'au 12/09/2033.
La CRTIS demande que la longueur de l'aire de jeu soit réduite à 105m pour le 30 juin 2024.
La CDTIS est chargée du contrôle de ces travaux.

- **LES ANDELYS**

PARC DES SPORTS RENE TOMASINI 2 – NNI 270160102
Cette installation a été classée Niveau T7 PN jusqu'au 08/11/2022

La Commission Régionale des Terrains et des Installations prend connaissance de la demande de confirmation de classement T7 et des documents transmis :
- Plan de masse
- AOP du 21.05.2003

Au regard des éléments transmis, la CRTIS propose le classement de l'installation en niveau T7 PN jusqu'au 6/09/2033.

- **LES ANDELYS**

STADE LUCIEN GOUBERT – NNI 270160201
Cette installation a été classée Niveau T7 PN jusqu'au 08/11/2022

La Commission Régionale des Terrains et des Installations prend connaissance de la demande de confirmation de classement T7 et des documents transmis :
- Plan de masse

- AOP du 21.05.2003

Au regard des éléments transmis, la CRTIS propose le classement de l'installation en niveau T7 PN jusqu'au 12/09/ 2033.

- **QUITTEBEUF**

STADE ROBERT DUCHEMIN – NNI 274860101
Cette installation a été classée Niveau T6 PN jusqu'au 16/01/2022

La Commission Régionale des Terrains et des Installations reprend le dossier à la suite de la visite de M. BENOIT, membre de la CDTIS.

Au regard des éléments transmis, la CRTIS propose le classement de l'installation en niveau T6 PN jusqu'au 12 septembre 2033.

1.3. Changement de niveau de classement : R.A.S

2. INSTALLATIONS ÉQUIPÉES D'UN TERRAIN EN GAZON SYNTHÉTIQUE

2.1. Classements provisoires : T7 Prov : R.A.S

2.2. Classements Niveaux T4 SYN, T5 SYN, T6 SYN, T7 SYN. : R.A.S

2.3. Classements Niveaux Foot A8, Foot A5. : R.A.S

2.4. Tests in situ de maintien de classement. : R.A.S

3. RETRAIT DE CLASSEMENT

4. DEMANDES D'AVIS PRÉALABLES

4.1. Installations équipées d'un terrain en gazon synthétique. : R.A.S

4.2. Installations équipées d'un arrosage : R.A.S

4.3. Installations équipées d'un terrain en gazon naturel : R.A.S

5. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS FUTSAL

6. PROCÈS -+ VERBAL DE LA COMMISSION DE SÉCURITÉ ET ARRETE D'OUVERTURE AU PUBLIC

7. AFFAIRES DIVERSES

- **CLEF VALLEE D'EURE**

STADE EMILE LETORD 1 – NNI 271910101
Cette installation a été classée Niveau T4 PN jusqu'au 27/01/2032

La Commission Régionale des Terrains et des Installations prend connaissance du rapport de délégué du 27.08.2023.

Au regard des informations transmises, la CRTIS demande que :
- les bancs de touche soient remis en état notamment en termes de dangerosité
- la poubelle installée à côté des bancs de touche soit retirée de cet emplacement interdit et dangereux.
La CDTIS doit être prévenue dès les mises en conformité qui sont à réaliser pour le 31/10/2023.
Elle est chargée de vérifier cet aménagement.

8. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE

8.1. Classements fédéraux initiaux éclairages : R.A.S

8.2. Confirmation de classement éclairage : R.A.S

8.3. Affaires diverses éclairage : R.A.S

8.4 Avis préalable éclairage : R.A.S

- **ETREPAGNY**

STADE DE LA LIBÉRATION 1 – NNI 272260101
Cet éclairage n'a jamais été classé.

La Commission Régionale des Terrains et des Installations prend connaissance de la demande d'avis préalable éclairage et des documents transmis :

- Etude d'éclairement :
  - Éclairement moyen : 151 Lux
  - Facteur d'uniformité U1h : 0.51
  - Facteur d'uniformité U2h : 0.71

Au regard des éléments transmis, la CRTIS émet un avis préalable favorable pour un niveau E6. Elle précise que la valeur d'éclairement moyen est proche de la limite minimale demandée par le règlement (150 lux).

1. CLASSEMENTS

1.1. Classements initiaux : R.A.S

1.2. Confirmations de niveau de classement :

- **LA LANDE PATRY**

STADE JEAN HOOGE 1 – NNI 612180101
Cette installation a été classée Niveau T5 PN jusqu'au 30/06/2025

La Commission Régionale des Terrains et des Installations prend connaissance de la demande de confirmation de classement T5 PN.

Au regard des éléments transmis, la CRTIS propose le classement de l'installation en niveau T5 PN jusqu'au 12/09/ 2033.

1.3. Changements de niveau de classement : R.A.S

2. INSTALLATIONS ÉQUIPÉES D'UN TERRAIN EN GAZON SYNTHETIQUE

2.1. Classements provisoires : T7 Prov : R.A.S

2.2. Classements Niveaux T4 SYN, T5 SYN, T6 SYN, T7 SYN. :

- **FLERS**

STADE DU HAZE 3 – NNI 611690103
Cette installation a été classée T7 PROV SYN jusqu'au 16/06/2023

La Commission Régionale des Terrains et des Installations prend connaissance des tests in-situ du 21.03.2023.

Au regard des éléments transmis, la CRTIS propose le classement de l'installation en niveau T7 SYN jusqu'au 21 mars 2033.

2.3. Classements Niveaux Foot A8, Foot A5 : R.A.S

2.4. Tests in situ de maintien de classement. : R.A.S

3. RETRAIT DE CLASSEMENT

4. DEMANDES D'AVIS PRÉALABLES

4.1. Installations équipées d'un terrain en gazon synthétique. : R.A.S

4.2. Installations équipées d'un arrosage : R.A.S

4.3. Installations équipées d'un terrain en gazon naturel :

- **LA FERTÉ MACÉ**

STADE GASTON MEILLON 1 – NNI 611680101
Cette installation a été classée T5 PN jusqu'au 07/11/2032

La Commission Régionale des Terrains et des Installations prend connaissance de la demande d'avis préalable installation et des documents transmis :

- Mail de la mairie du 04.07.2023
- Plan des vestiaires du 27.06.2023

Au regard des éléments transmis, la CRTIS transmets le dossier à la CFTIS pour décision.

5. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS FUTSAL

6. PROCÈS -+ VERBAL DE LA COMMISSION DE SECURITE ET ARRÊTÉ D'OUVERTURE AU PUBLIC
7. AFFAIRES DIVERSES

- **BRIOUZE**

STADE JEAN GAUTHIER 1 – NNI 610630101
Cette installation a été retiré du classement le 22/05/2023

La Commission Régionale des Terrains et des Installations prend connaissance des photos envoyés le 7 septembre 2023 par M. ANDEOLE, Président de la Commission Départementale des Terrains et Installations Sportives de l'Orne.

Au regard des éléments transmis, la CRTIS suspend sa décision de classement dans l'attente de la mise en conformité des largeurs des zones de sécurité à 2,50 m minimum.

8. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE
8.1. Classements fédéraux initiaux éclairages : R.A.S
8.2. Confirmation de classement éclairage : R.A.S
8.3. Changements de niveau de classement éclairage :

- **ST GEORGES LES GROSEILLERS**

STADE GUY LANGE 1 – NNI 613910101
Cet éclairage a été classé E5 jusqu'au 11/12/2020

La Commission Régionale des Terrains et des Installations prend connaissance de la demande de classement E6.

- Relevé d'éclairement en date du 29.08.2023 :
  - Éclairement moyen : 223 Lux
  - Facteur d'uniformité U1h : 0.52
  - Facteur d'uniformité U2h : 0.75

Au regard des éléments transmis, la CRTIS propose le classement de l'éclairage au niveau E6 jusqu'au 12/09/2025.

8.4. Affaires diverses éclairage : R.A.S
8.5. Avis préalable éclairage :

- **LA FERTÉ MACÉ**

STADE GASTON MEILLON 1 – NNI 611680101
Cet éclairage a été classé E7 jusqu'au 21/02/2024

La Commission Régionale des Terrains et des Installations prend connaissance de la demande d'avis préalable éclairage et des documents transmis :

- Etude d'éclairement Ref/32289AR1 du 01/09/2023 :
  - Éclairement moyen : 173 Lux
  - Rapport d'uniformité U1h : 0.59
  - Facteur d'uniformité U2h : 0.84

Au regard des éléments transmis, la CRTIS émet un avis préalable éclairage favorable pour un niveau E6.

1. CLASSEMENTS

1.1. Classements initiaux : R.A.S

1.2. Confirmations de niveau de classement :

- **SAINT FLOXEL**

STADE LOUIS LECACHEUX – NNI 503410101
Cette installation a été classée T5 PN jusqu'au 28/10/2019.

La Commission Régionale des Terrains et des Installations prend connaissance du mail envoyé par le club AM. S. MONTEBOURG en date du 11 septembre 2023.

La CRTIS demande à la CDTIS d'organiser la visite de l'installation en vue de son classement.

1.3. Changements de niveau de classement : R.A.S

2. INSTALLATIONS ÉQUIPÉES D'UN TERRAIN EN GAZON SYNTHÉTIQUE

2.1. Classements provisoires : T7 Prov : R.A.S

2.2. Classements Niveaux T4 SYN, T5 SYN, T6 SYN, T7 SYN. : R.A.S

2.3. Classements Niveaux Foot A8, Foot A5 : R.A.S

2.4. Tests in situ de maintien de classement. : R.A.S

3. RETRAIT DE CLASSEMENT

4. DEMANDES D'AVIS PRÉALABLES

4.1. Installations équipées d'un terrain en gazon synthétique. : R.A.S

4.2. Installations équipées d'un arrosage : R.A.S

4.3. Installations équipées d'un terrain en gazon naturel : R.A.S

5. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS FUTSAL

6. PROCÈS -+ VERBAL DE LA COMMISSION DE SECURITE ET ARRÊTÉ D'OUVERTURE AU PUBLIC

7. AFFAIRES DIVERSES

8. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ECLAIRAGE

8.1. Classements fédéraux initiaux éclairages : R.A.S

8.2. Confirmation de classement éclairage : R.A.S

8.3. Changements de niveau de classement éclairage : R.A.S

8.4. Affaires diverses éclairage : R.A.S

8.5. Avis préalable éclairage : R.A.S

1. CLASSEMENTS

1.1. Classements initiaux : R.A.S

1.2. Confirmations de niveau de classement :

- **EPREVILLE**

STADE FRANCIS MARY-BRASSE – NNI 762400101
Cette installation a été classée Niveau T6 PN jusqu'au 02/04/2023

La Commission Régionale des Terrains et des Installations prend connaissance de la demande de classement en T5 PN et des documents transmis :

- Plan de masse
- Plan de l'aire de jeux
- Plan des vestiaires
- ACC du 30/06/2023

Au regard des éléments transmis, la CRTIS propose le classement de l'installation en niveau T6 PN jusqu'au 12 septembre 2033 sous les réserves suivantes à lever avent le 31/12/2023 :

- **Mettre à niveau la hauteur des buts sous les barres transversales à 2,44m**
- **Supprimer les crochets métalliques d'attache des filets sur les poteaux de buts, à remplacer par des attaches plastiques**

- **LE HAVRE**

STADE AUGUSTE DELAUNE 1 – NNI 763511901

Cette installation a été classée Niveau T6 PN jusqu'au 17/02/2024

La Commission Régionale des Terrains et des Installations prend connaissance de la demande de confirmation de classement T5 PN.

La CRTIS demande à la CDTIS d'organiser la visite de l'installation.

- **LE HAVRE**

STADE AUGUSTE DELAUNE 2 – NNI 763511902
Cette installation a été classée Niveau T6 PN jusqu'au 17/02/2024

La Commission Régionale des Terrains et des Installations prend connaissance de la demande de confirmation de classement T6 PN.

La CRTIS demande à la CDTIS d'organiser la visite de l'installation.

- **LE HAVRE**

STADE AUGUSTE DELAUNE 3 – NNI 763511903
Cette installation a été classée Niveau T6 PN jusqu'au 17/02/2024

La Commission Régionale des Terrains et des Installations prend connaissance de la demande de confirmation de classement T6 PN.

La CRTIS demande à la CDTIS d'organiser la visite de l'installation.

- **LE HAVRE**

STADE JULES LADOUMEGUE 3 – NNI 763510303

Cette installation a été classée Niveau T7 PN jusqu'au 05/06/2023

La Commission Régionale des Terrains et des Installations prend connaissance de la demande de confirmation de classement T6 PN.

Au regard des éléments transmis, la CRTIS propose le classement de l'installation en niveau T7 PN jusqu'au 12/09/2033.

- **LE HAVRE**

STADE DU MONT GAILLARD 2 – NNI 763511402
Cette installation a été classée Niveau T6 PN jusqu'au 05/05/2024

La Commission Régionale des Terrains et des Installations prend connaissance de la demande de confirmation de classement T5 PN et des documents transmis :

- Rapport de visite du 7 août 2023 effectué par M. LEFEBVRE et M. LECOURT, Président et membre de la Commission Départemental des Terrains et des Installations Sportives.
- Rapport complémentaire de visite du 31 août 2023 effectué par M. MAURICE, Membre de la Commission Départemental des Terrains et Installations Sportives.
- AOP du 05.03.2023

Au regard des éléments transmis, la CRTIS propose le classement de l'installation en niveau T6 PN jusqu'au 12 septembre 2033.

- **LE HAVRE**

STADE DU MONT GAILLARD 3 – NNI 763511403
Cette installation a été classée Niveau T6 PN jusqu'au 05/05/2024

La Commission Régionale des Terrains et des Installations prend connaissance de la demande de confirmation de classement T5 PN et des documents transmis :

- Rapport de visite du 7 août 2023 effectué par M. LEFEBVRE et M. LECOURT, Président et membre de la Commission Départemental des Terrains et des Installations Sportives.
- AOP du 05.03.2023

Au regard des éléments transmis, la CRTIS propose le classement de l'installation en niveau T6 PN jusqu'au 12 septembre 2033.

- **NEUFCHATEL EN BRAY**

STADE DU MONT D'AULAGE 2 – NNI 764620102
Cette installation a été classée Niveau T5 PN jusqu'au 24/05/2020

La Commission Régionale des Terrains et des Installations prend connaissance de la demande de confirmation de classement T5 et des documents transmis :

- Rapport de visite du 20 juillet 2023 effectué par M. LEFEBVRE, M. LEMARIE et M. BECQUET, Président et membres de la Commission Départemental des Terrains et Installations Sportives de la Seine Maritime.
- Plan de masse

Au regard des éléments transmis, la CRTIS propose le classement de l'installation en niveau T5 PN jusqu'au 12 septembre 2033 sous la réserve suivante à lever avant le 31/12/2023 :

- **Mettre à niveau la hauteur des buts sous les barres transversales à 2,44m**

- **QUINCAMPOIX**

COMPLEXE SPORTIF JACQUES ANQUETIL 1 – NNI 765170101
Cette installation a été classée Niveau T6 PN jusqu'au 02/04/2023

La Commission Régionale des Terrains et des Installations prend connaissance de la demande de classement

en T5 PN.

La CRTIS demande à la CDTIS d'organiser la visite de l'installation en vue de son classement.

- **SAINT ANTOINE LA FORÊT**

STADE DANIEL LEROY 1 – NNI 765560101
Cette installation a été classée T5 jusqu'au 19/09/2020.

La Commission Régionale des Terrains et des Installations reprend le dossier à la suite de la réception du mail du 10.09.2023.

Au regard des éléments transmis, la CRTIS propose le classement de l'installation en niveau T5 PN jusqu'au 12 septembre 2033.
La CRTIS demande que la main-courante soit installée pour empêcher le public d'accéder aux bancs de touche par les côtés.
Cet aménagement doit être réalisé (en provisoire ci-besoin) pour le 31/10/2023.
La CDTIS doit être prévenue dès la mise en place de cet aménagement.
Elle est chargée de vérifier cet aménagement.

- **SAINT AUBIN ROUTOT**

STADE DE SAINT AUBIN ROUTOT – NNI 765630101
Cette installation a été classée Niveau T5 PN jusqu'au 10/04/2022

La Commission Régionale des Terrains et des Installations prend connaissance de la demande de classement en T5 PN.

La CRTIS demande à la CDTIS d'organiser la visite de l'installation en vue de son classement.

1.3. Changements de niveau de classement : R.A.S

2. INSTALLATIONS EQUIPEES D'UN TERRAIN EN GAZON SYNTHÉTIQUE

2.1. Classements provisoires : T7 Prov : R.A.S

2.2. Classements Niveaux T4 SYN, T5 SYN, T6 SYN, T7 SYN. :

- **LE HAVRE**

STADE DU MONT GAILLARD 1 – NNI 763511401
Cette installation a été classée Niveau T4 SYN jusqu'au 11/08/2022

La Commission Régionale des Terrains et des Installations prend connaissance de la demande de confirmation de classement T4 SYN et des documents transmis :

- Rapport de visite du 7 août 2023 effectué par M. LEFEBVRE et M. LECOURT, Président et membre de la Commission Départemental des Terrains et des Installations Sportives.
- AOP du 05.03.2023
- Test In-situ du 28.09.2020

La Commission prend note d'un état d'usure important du revêtement qui nécessite la programmation de son remplacement et des visites de contrôles annuelles dans cette attente.
Au regard des éléments transmis, la CRTIS propose le classement de l'installation en niveau T4 SYN jusqu'au 01/12/2026.

- **LE HAVRE**

COMPLEXE SPORTIF DU POLYGONE – NNI 763510901
Cette installation a été classée Niveau T5 SYN jusqu'au 17/01/2021

La Commission Régionale des Terrains et des Installations prend connaissance de la demande de confirmation de classement T5 SYN et du document transmis :

- Tests in situ du 12.12.2022

Au regard des éléments transmis, la CRTIS propose le classement de l'installation en niveau T5 SYN jusqu'au 15/01/2031.

- **LE HAVRE**

STADE JACQUES PERCEPIED – NNI 763510601
Cette installation a été classée Niveau T5 SYN jusqu'au 20/09/2024

La Commission Régionale des Terrains et des Installations prend connaissance de la demande de confirmation de classement T6 SYN.

Au regard des éléments transmis, la CRTIS demande que des tests In-situ récents lui soient transmis pour une confirmation de classement.

- **LE PETIT QUEVILLY**

STADE MAHMOUD TIARCI – NNI 764980202
Cette installation a été classée Niveau T7 SYN PROV jusqu'au 30/08/2023

La Commission Régionale des Terrains et des Installations prend connaissance de la demande de confirmation de classement T3 SYN et des documents transmis :

- Rapport de visite du 9 août 2023 effectué par M. LEFEBVRE et M. LEDOUX, Président et membre de la Commission Départemental des Terrains et Installations Sportives de la Seine Maritime.
- Plan de marquage

Au regard des éléments transmis, la CRTIS transmets le dossier à la CFTIS.

- **LE PETIT QUEVILLY**

STADE MICHEL MUTEL – NNI 764980201
Cette installation a été classée Niveau T2 SYN jusqu'au 25/04/2029

La Commission Régionale des Terrains et des Installations prend connaissance de la demande de confirmation de classement T2 SYN et des documents transmis :

- Rapport de visite du 9 septembre 2023 effectué par M. LEFEBVRE et M. LEDOUX, Président et membre de la Commission Départemental des Terrains et Installations Sportives de la Seine Maritime.
- Plan de marquage

Au regard des éléments transmis, la CRTIS transmets le dossier à la CFTIS.

- **YVETOT**

STADE MUNICIPAL 1 – NNI 767580101
Cette installation a été classée Niveau T3 SYN jusqu'au 02/09/2023

La Commission Régionale des Terrains et des Installations prend connaissance de la demande de confirmation de classement T2 SYN et des documents transmis :

- Rapport de visite du 22 août 2023 effectué par M. LEFEBVRE et M. LECOURT, Président et membre de la Commission Départemental des Terrains et Installations Sportives de la Seine Maritime.
- Plan des vestiaires
- Procès-verbal Commission Sécurité
- Test In si tu du 31.07.2023

Au regard des éléments transmis, la CRTIS transmets le dossier à la CFTIS.

2.3. Classements Niveaux Foot A8, Foot A5 : R.A.S

2.4. Tests in situ de maintien de classement. : R.A.S

3. RETRAIT DE CLASSEMENT

4. DEMANDES D'AVIS PRÉALABLES

4.1. Installations équipées d'un terrain en gazon synthétique. : R.A.S
4.2. Installations équipées d'un arrosage : R.A.S
4.3. Installations équipées d'un terrain en gazon naturel : R.A.S

5. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS FUTSAL

6. PROCÈS -+ VERBAL DE LA COMMISSION DE SÉCURITÉ ET ARRÊTÉ D'OUVERTURE AU PUBLIC

7. AFFAIRES DIVERSES

- **LE HAVRE**

STADE JULES LADOUMEGUE 2 – NNI 763510302
Cette installation a été classée Niveau T6 SYN jusqu'au 15/11/2026

La Commission Régionale des Terrains et des Installations prend connaissance du changement du revêtement en gazon synthétique réalisé ou en cours de réalisation.
Elle demande que lui soit adressé une demande de classement initiale.

Au regard des informations, la CRTIS prononce la fin du classement de l'installation au 30 juin 2023. Cette installation non classée ne permet pas l'organisation de compétition.

- **GODERVILLE**

STADE MAMIE BRÉANT – NNI 763020101
Cette installation a été classée Niveau T6 PN jusqu'au 20/02/2033

La Commission Régionale des Terrains et des Installations prend connaissance du mail de M. MENARD, Président de l'US GODERVILLAISE.

La CRTIS confirme le classement en niveau T6 PN jusqu'au 20/02/2033 en raison de la dimension non réglementaire bancs de touche joueurs et officiels.

- **GONFREVILLE L'ORCHER**

STADE MAURICE BAQUET 1 – NNI 763050101
Cette installation a été classée Niveau T4 PN jusqu'au 10/10/2029

La Commission Régionale des Terrains et des Installations prend connaissance du rapport de délégué en date du 09.09.2023.

Au regard des informations transmises, la CRTIS transmet le rapport du délégué à la CFTIS et demande à la CFTIS de classer l'installation en travaux.

8. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE

8.1. Classements fédéraux initiaux éclairages : R.A.S
8.2. Confirmation de classement éclairage :

- **ST AUBIN SUR SCIE**

STADE JEAN DASNIAS 1 – NNI 765650101
Cet éclairage a été classé E4 jusqu'au 16/12/2022

La Commission Régionale des Terrains et des Installations prend connaissance de la demande de classement E4.

- Relevé d'éclairement en date du 23.08.2023 :
  - Éclairement moyen : 558 Lux
  - Facteur d'uniformité U1h : 0.59
  - Facteur d'uniformité U2h : 0.77

Au regard des éléments transmis, la C.R.T.I.S transmets le dossier à la CFTIS.

- **LE HAVRE**

STADE OCEANE – NNI 763510101
Cet éclairage a été classé E2 jusqu'au 27/01/2023

La Commission Régionale des Terrains et des Installations prend connaissance de la demande de classement E2.

- Relevé d'éclairement en date du 30.08.2023 :
  - Éclairement moyen : 2300 Lux
  - Facteur d'uniformité U1h : 0.60
  - Facteur d'uniformité U2h : 0.70

Au regard des éléments transmis, la CRTIS transmets le dossier à la CFTIS.

8.3. Changements de niveau de classement éclairage :

- **CLEON**

COMPLEXE SPORTIF OSTERMEYER 2 – NNI 761780102
Cet éclairage a été classé E5 jusqu'au 15/10/2014

La Commission Régionale des Terrains et des Installations prend connaissance de la demande de classement E7.

- Relevé d'éclairement en date du 26.07.2023 :
  - Éclairement moyen : 252 Lux
  - Facteur d'uniformité U1h : 0.39
  - Facteur d'uniformité U2h : 0.51

Au regard des éléments transmis, la CRTIS propose le classement de l'éclairage au niveau E7 pour jusqu'au 12/09/2027.

8.4. Affaires diverses éclairage : R.A.S

8.5. Avis préalable éclairage :

- **ANNEVILLE AMBOURVILLE**

STADE JACQUES GIBOUIN 1 – NNI 760200101
Cet éclairage n'a jamais été classé.

La Commission Régionale des Terrains et des Installations prend connaissance de la demande d'avis préalable éclairage et des documents transmis :

- Etude d'éclairement :
  - Éclairement moyen : 98 Lux
  - Facteur d'uniformité U1h : 0.22
  - Facteur d'uniformité U2h : 0.38

Au regard des éléments transmis, la CRTIS ne peut prononcer aucun avis.
Les dimensions du terrain sur l'étude d'éclairement ne correspondent pas aux dimensions du terrain classé.

- **LE MESNIL ESNARD**

STADE DU SIVOM 1 – NNI 764290201
Cet éclairage a été classé E6 jusqu'au 22/09/2028

La Commission Régionale des Terrains et des Installations prend connaissance de la demande d'avis préalable éclairage et des documents transmis :

- Etude d’éclairement Ref. PROJET E5-FFF du 14/04/2023 :
    - Éclairement moyen : 287 Lux
    - Facteur d’uniformité U1h : 0.64
    - Facteur d’uniformité U2h : 0.82
    - GR MAX : 44.7
    - Angle d’inclinaison max : 67°

Au regard des éléments transmis, la CRTIS émet un avis préalable favorable pour un niveau E5.